

Elle est où la faute professionnelle ?

3-4 minutes

Actualités > [Syndicales](#) > [Expressions](#)

Dans un courrier commun au ministre de l'Éducation nationale, le SNUipp-FSU, le SE-Unsa, le Sgen-CFDT, le Snudi-FO, la CGT-Éduc'action et Sud-éducation s'insurgent contre ses menaces de sanction à l'encontre des personnels qui refusent d'appliquer tout ou partie des évaluations CP. Ils lui demandent de retrouver le chemin du dialogue.

Le courrier unitaire



Paris, le 15 mars 2019

Monsieur le ministre,

C'est avec stupéfaction que nous apprenons que vous avez donné des consignes pour mettre en œuvre des mesures disciplinaires à l'encontre de nos collègues qui n'ont pas appliqué tout ou partie du protocole d'évaluations nationales.

Depuis des mois, nous avons cherché à dialoguer et vous avons alerté à plusieurs reprises sur ces évaluations avec force arguments, tant sur le contenu que sur la forme, mais aussi sur les défauts techniques massifs rencontrés pour la saisie et l'utilisation qui peut en être faite.

Si certaines consignes de passation ont été adaptées, vous n'avez rassuré ni les collègues ni les organisations syndicales sur les choix pédagogiques à l'œuvre dans ces évaluations. De plus, votre communication sur les résultats des évaluations en octobre dernier alors que les résultats n'étaient que partiellement saisis, a contribué à renforcer les doutes sur le véritable objectif de ces évaluations. C'est pourquoi nous avons exigé l'abandon de ce protocole d'évaluation.

Aujourd'hui, plutôt que de convaincre les professionnels, plutôt que d'engager le dialogue avec leurs représentants, vous préférez utiliser la menace et les sanctions. Comment considérer que des professeurs, qui appliquent les programmes, mettent en place des enseignements conformément aux derniers textes en vigueur,

réalisent des évaluations régulières pour mesurer les progrès et les réussites des élèves et adapter leurs enseignements, sont en faute ?

Ce qu'expriment les équipes pédagogiques dans leurs choix d'utiliser, dans le cadre de leur liberté pédagogique, leurs outils plutôt que ceux du ministère, est une formidable occasion de travailler à un dialogue au plus près du terrain pour faire remonter les besoins et valoriser le travail des enseignants. Pour que l'école réussisse, il faut s'appuyer sur l'engagement sans faille de ceux qui la font vivre au quotidien.

Monsieur le ministre, nous vous demandons de ne pas provoquer une rupture définitive entre la rue de Grenelle et les professeurs. Vos menaces s'opposent à notre vision d'un enseignant professionnel acteur de son action pédagogique. Elles sont contraires à l'intérêt des élèves. Nous vous demandons de retirer cette menace de « *faute professionnelle* » et de retrouver rapidement le chemin du dialogue.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Francette Popineau, co-secrétaire générale du SNUipp-FSU

Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT

Norbert Trichard, secrétaire général du Snudi-FO

Patrick Désiré, secrétaire général de l'Unsen-CGT Educ'action

Fatna Seghrouchni, co-secrétaire fédérale de Sud-Éducation